

LE FONCTIONNEMENT DE LA SUBJECTIVITE DANS LE DISCOURS RAPPORTÉ : LE CAS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DES LEGISLATIVES DE MAI 2017 DU QUOTIDIEN EL WATAN

Sekoura HAKEM
sekourahakem@yahoo.com
Soufiane LANSEUR
slanseur@gmail.com
Université de Béjaia, Algérie

Abstract: *Media discourse is very important for our contemporary society and especially media journalistic one seems to be pivotal. It facilitates the spread of events, particularly in an electoral campaign. It serves as a liaison between on one hand the political parties and candidates who want to operate on its territory, and society at large on the other. But this reporting should have tried to follow the practice of professional journalism, which is rooted in objectivity and neutrality. It's the nature of a political campaign environment to demand, particularly in print, a reported discourse that is more objective. Reported speech is an indispensable and inevitable tool in the press discourse. It allows one to relay the words of others differently in order to remain objective. The reporting journalist is tasked with maintaining neutrality by fading into their discourse, yet their stance often stands out. Their subjectivity may be revealed either implicitly or explicitly. They are continually embedded within their discourse. However, journalistic subjectivity can infiltrate at various levels, more or less subtly. This article aims to analyze the indices of subjectivity employed by journalists in the segments of reported speech from the independent Algerian French-language daily "El Watan." Our analysis focuses on the electoral campaign for the legislative elections of May 2017, with the goal of examining manifestations of subjectivity in journalistic enunciation, particularly through reported speech. Our approach is situated within the framework of enunciative linguistics to highlight the indices of the journalist's involvement in their discourse. This study investigates how journalists construct their viewpoints through reported speech.*

Keywords: *subjectivity, journalistic discourse, reported discourse, El Watan Daily.*

1. Introduction

Les médias occupent une place très importante dans notre vie et constituent un moyen de transmission et de diffusion des informations à travers différents types de supports : télévision, réseaux sociaux, journaux et autres. Dans cet article, nous nous intéressons aux médias imprimés et tout particulièrement à la presse écrite. Le discours journalistique a pour objectif d'informer le plus grand nombre de populations tout en gardant la neutralité et l'objectivité.

Le discours de presse prend forme à travers des « rhétoriques journalistiques » qui, selon Padioleau (1976 : 268), enclavent les procédés d'écriture de presse « *pour communiquer des nouvelles mais aussi les représentations qu'y projettent les journalistes d'eux-mêmes, des alters, des éléments physiques ou culturels présents dans les contextes d'interaction attachés à leurs positions de journalistes* ».

Le discours de presse est aussi le lieu privilégié de l'hétérogénéité énonciative qui se manifeste, selon Sophie Moirand (2007 : 12), au préalable, « par la diversité des scripteurs [...] et la diversité des lieux, [...] ; elle se manifeste en second lieu par le marquage de paroles ou mots cités ou empruntés lorsqu'ils sont, par exemples, guillemetés ou par la présence des verbes introducteurs de paroles rapportées ». Mais il ne se contente pas de rapporter des faits et des propos, sa fonction est d'expliquer le pourquoi et le comment afin d'éclairer le citoyen.

Charaudeau (1992 : 44), dans son ouvrage *La grammaire du sens et de l'expression*, explique que l'un des problèmes importants auquel est confrontée la presse écrite réside dans le discours rapporté dans la mesure où il : « *navigue constamment entre une "citation" fidèle (présentée entre guillemets) mais qui peut rarement être donnée en totalité (in extenso), et une "interprétation" des faits et gestes, ainsi que des "non-dits".* »

Charaudeau désigne le discours rapporté comme situation-problème puisque le journaliste rapporteur fera semblant d'être objectif. En effet, le fait de choisir un fragment révèle l'implication de ce dernier. Cette implication peut être identifiée par des marqueurs que nous tentons, dans cet article, de repérer et d'identifier.

Nous avons choisi de nous intéresser tout particulièrement aux discours rapportés dans la presse algérienne. Dans le contexte algérien, le secteur médiatique se détermine par une activité journalistique intensive, par de nombreux journaux francophones diffusés quotidiennement, tels que *Le Quotidien d'Oran*, *El Watan*, *Liberté*, *L'Expression*, *Le Soir d'Algérie*, etc. Cette pluralité de quotidiens reflète la modération et l'intérêt politique de la société algérienne. La diversité des supports techniques d'information, l'hyper concurrence dans l'industrie de la culture algérienne amènent de plus en plus les journaux à chercher à se distinguer les uns des autres dans un marché très actif.

Nous avons choisi de nous pencher sur le quotidien *El Watan*, vu sa liberté d'expression. Nous nous sommes focalisés sur la campagne électorale des législatives de mai 2017 de ce journal, un contexte favorable pour le discours rapporté identifié dans plusieurs types de communication électorale (débat, meeting, communication de presse...), qui seront par la suite commentés, analysés et interprétés par les médias.

Notre étude a pour but de répondre aux questions de recherche suivantes : comment se manifeste la subjectivité dans l'énonciation journalistique et plus précisément dans le discours rapporté ? Quels sont les procédés linguistiques utilisés par les journalistes du quotidien francophone *El Watan* pour s'inscrire ou pas dans leurs discours ? De quelles

façons les journalistes algériens expriment-ils leur attitude, leurs jugements ou leurs émotions au sein de leurs énoncés ?

2. Cadre théorique et typologie du discours rapporté

Dans son ouvrage *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* (1980 : 30), Kerbrat-Orecchioni affirme que la subjectivité est partout, avec des degrés variables « et élargit ses recherches sur les indices de la subjectivité insistant sur les ambiguïtés de 'subjectivité/ objectivité' ».

La problématique de l'énonciation à l'analyse du discours ne va pas sans passer par une critique radicale de la notion du sujet parlant. Suite aux travaux de Louis Althusser (1970) et de Michel Foucault (1969), les théoriciens de l'analyse du discours remettent en question le postulat de l'« originalité » du sujet parlant, à la fois de son unité et de son autonomie. En effet, l'analyse de discours a contribué à élargir les recherches sur le discours rapporté, notamment en ce qui concerne les formes dites « mixtes », au point de remettre en question la distinction classique entre les formes du discours rapporté.

Le discours journalistique est incontestablement nourri des propos d'autrui. Toute forme de discours rapporté constitue une énonciation sur une autre énonciation ; il y a mise en relation de deux événements énonciatifs : une énonciation citant et une énonciation citée. En effet, il est question de rapporter des propos d'autrui inhérents à une situation d'énonciation avec plusieurs procédés : direct, indirect, narrativisé, modalisé ou mixte. Notre travail vise à repérer les divers types des segments rapportés, à commenter et à analyser les résultats.

Le discours direct (DD)

Le discours direct préserve les propos dits, tels qu'ils sont, en les indiquant par des marques typographiques (guillemets, les deux points, la combinaison des deux, l'italique). Maingueneau (2002 : 120) explique que le discours cité n'est qu'une partie d'un discours soumis au choix de l'énonciateur qui peut choisir telle ou telle partie du discours citant : « *le DD n'est qu'une mise en scène d'une parole attribuée à une autre source d'énonciation* ». L'utilisation du discours direct vise à se distancier des propos d'autrui dans une objectivité apparente, la subjectivité réside cependant dans le choix des segments rapportés : de ce point de vue, le discours rapporté direct n'est pas neutre, quelle que soit sa fidélité.

Le discours indirect (DI)

Dans les grammaires traditionnelles, le discours indirect provient du discours direct, si l'on prend en compte la concordance des temps et les règles de transformations du discours direct en discours indirect. À l'opposé de ce qui est enseigné à l'école dans la grammaire traditionnelle, sur le plan énonciatif, les deux discours sont contradictoires, le DD est hétérogène, alors que le DI est homogène.

Contrairement au DD, dans le DI il s'agit d'une seule situation d'énonciation, du moins en apparence. Les paroles du discours cité sont enchâssées dans celles du discours citant au point qu'il devient plus difficile d'identifier leur appartenance. Cependant, Authier-Revuz (1992 : 38-42) explique ce fait de langue comme suit : « [...] Le DI [discours indirect], n'est pas un DD subordonné ; aucune dérivation d'ordre morphosyntaxique, c'est-à-dire relevant de règles de grammaire, ne les relie ; ils relèvent de deux opérations radicalement distinctes portant sur le discours autre rapporté : [...] ».

Le discours direct libre (DDL)

Le discours direct libre ressemble au DD, mais ne fait appel à aucune marque linguistique ou typographique (verbe introducteur, guillemets, italique). Ce procédé est considéré par Charaudeau et Maingueneau (2002) comme étant la 4^e forme classique du discours rapporté après le DD, DI, DIL (Infra : 5).

Les formes mixtes (hybrides)

Les formes mixtes du DR résultent d'une sorte d'hybridation des formes simples et des segments guillemetés. Dominique Maingueneau, dans son ouvrage *Analyser les textes de communication* (2007), identifie plusieurs formes hybrides dont les îlots textuels, le DD introduit avec le pronom « que », le discours indirect libre DIL et le résumé avec citations. C'est la démarche que nous avons choisie pour analyser notre corpus.

Concernant les îlots textuels (appelés le plus souvent guillemets ou fragments textuels guillemetés), il s'agit d'un fragment isolé, généralement, non pris en charge par l'énonciateur, identifié à l'aide des guillemets ou de l'italique. Ce procédé est fréquent dans la presse écrite. D'après Biardzka. E. (2010), l'îlot textuel : « *ne pénètre jamais sur un terrain énonciatif constant, prédéfini et stable. [...]. Il arrive qu'il vienne s'intégrer au DC pour produire des séquences complexes du DR. [...]* ».

En ce qui concerne le résumé avec citation, il s'agit d'un genre de forme hybride, fréquent dans le discours journalistique, qui l'utilise afin de donner des reformulations condensées de l'ensemble de l'énonciation tout en préservant le point de vue du locuteur cité. Cette forme de discours rapporté est généralement, selon Maingueneau (2012 : 173), « *signalé[e] par le cumul de l'italique et des guillemets. On a affaire au résumé d'un texte dont l'original apparaît par fragments dans le fil du discours* ».

Quant au DD avec « que », c'est une forme du DR superposant le DD et le DI. Cette modalité de DR n'est pas du tout conforme à la norme (Maingueneau, 2012 : 170), car elle combine entre DD près des introducteurs de DI (verbe + « que »).

Le discours indirect libre (DIL) a, du point de vue formel, des caractéristiques semblables, d'une part, au discours indirect (absence des guillemets, adaptation des indices d'énonciation) et, d'autre part, au discours direct concernant l'absence du segment présentateur marqué par son hétérogénéité énonciative. Le discours indirect libre (DIL) se caractérise par un ensemble d'indices qui permettent l'identification de son style : absence des marqueurs de subordination d'un personnage, ses pensées et l'intervention du journaliste-locuteur.

Les formes modalisées

La modalisation constitue un moyen choisi par le locuteur pour indiquer qu'il n'est pas responsable d'un énoncé. Cette manière de rapporter des propos se fait à l'aide d'un marqueur spécialisé qui exprime un autre point de vue que le sien. On parle alors de modalisation en discours second (Maingueneau, 2007 : 122). Mis à part le discours rapporté et ses dérivés, il existe un moyen beaucoup plus simple pour un énonciateur de faire parvenir à son interlocuteur qu'il n'est pas le responsable de l'énoncé en question. (Maingueneau, 2002 : 117). Pour ce faire, il lui suffit d'indiquer de quelle façon il s'appuie sur un autre discours : c'est ce que nous appelons la modalisation en discours second. L'énonciateur a donc une foule de choix pour introduire dans son énoncé un élément indiquant qu'il ne le prend pas en charge.

Le discours narrativisé

Ce genre de discours est une reproduction des propos rapportés, qui sont transformés en événements. Dans ce cas, l'homogénéité énonciative est syntaxique est maximale.

3. Corpus d'étude et méthodologie

Notre étude porte sur le quotidien *El Watan*. Le journal a été lancé le 8 octobre 1990, dans le sillage des réformes politiques, par vingt journalistes du journal *El Moudjahid* regroupés dans la SPA El Watan, sous la direction d'Omar Belhouchete. Le tirage moyen est de 150 000 exemplaires par jour, avec un taux d'indendus de 12% (Mostefaoui, 2011 : 20).

Ses ventes sont considérées comme les meilleures de la presse francophone en Algérie (Cheurfi, 2010 : 212-214). Ce journal indépendant du matin est édité en Algérie ; il appuie sa ligne éditoriale sur un traitement objectif de l'information et développe des analyses pertinentes, un contrôle rigoureux des informations publiées et un souci constant d'ouverture à l'ensemble des sensibilités politiques du pays, notamment celle de l'opposition démocratique.

Nous avons sélectionné quelques séquences intégrant différentes formes de discours rapporté afin de les analyser. Il s'agit de la couverture médiatique de la campagne électorale des législatives de mai 2017, en Algérie, publiée dans le quotidien indépendant *El Watan*, dans la rubrique *Actualité* qui s'étale du 10 avril 2017 au 24 avril 2017.

3.1. La subjectivité et le discours direct DD

Comme le confirme Charaudeau (2002 :120), la spécificité du discours direct est le fait qu'« on ne peut pas prétendre à une objectivité totale vis-à-vis du discours cité ». En outre, le choix des verbes introducteurs du discours direct n'est pas aléatoire.

Extrait n°1

Elle **confie** : « Cela dépasse l'entendement que des femmes à visage caché cherchent à devenir députée. En plus, on les laisse faire. Comment peuvent-elles imaginer qu'on votera pour elles alors qu'elles ne daignent même pas montrer leur visage. Vu qu'elles ne respectent pas le citoyen dès leurs premiers pas, comment voulez-vous qu'elles le respectent une fois élues ? ». (Benyakoub & Ouahib, 2017).

Contexte et analyse

Au 5e jour de la campagne électorale, un phénomène nouveau paru dans quelques wilayas algériennes concernant les affiches électorales avec des candidates masquées a provoqué des polémiques.

L'extrait 1 révèle un discours direct avec un verbe introducteur (présentateur) antéposé 'confie', deux points et des guillemets qui cadrent le discours présentateur. La journaliste opte pour une restitution exacte des paroles dans leur formulation d'origine.

3.2. La subjectivité et le discours indirect :

Dans le cas du discours indirect, le journaliste ne rapporte pas les propos tels qu'ils ont été formulés mais rapporte le sens général de celui-ci tout en maintenant sa position de locuteur. Le journaliste l'incorpore à son discours en l'adaptant aux exigences de sa propre énonciation (personne, déictiques de temps de lieu).

Extrait n°2

[...] *C'est leur première expérience. C'est tout à fait normal qu'il y ait des erreurs. Nous sommes satisfaits de leur travail.* Abondant dans le même sens, Djelloul Djoudi du PT (Parti des travailleurs), qualifie-lui aussi le travail des chaînes privées de « satisfaisant ». D'après lui, « à l'exception de quelques-unes qui n'ont pas les moyens, toutes couvrent les meetings de manière correcte. » Belkacem Sahli de l'ANR (Alliance nationale républicaine), estime quant à lui que, « *globalement, la couverture médiatique privée a été correcte durant cette première semaine de la campagne électorale* ». (Tlemçani, 2017)

Contexte et analyse

Il s'agit dans cet extrait de la couverture de la campagne médiatique de la campagne électorale des chaînes privées décrite par le représentant du parti des travailleurs (PT) comme « satisfaisante ». La séquence présente un discours indirect signalé par des guillemets et introduit par le verbe « estimer ». Il s'agit d'une variante du discours indirect.

3.3. La subjectivité et les formes modalisées :

Les prépositions *selon* et *d'après* permettent de restituer une information dont le journaliste rapporteur est convaincu. Elle donne un effet de littéralité aux énoncés des représentants politiques, tout en donnant au discours l'illusion de l'objectivité et la neutralité.

Extrait n°3

Au sujet de la question de la paix en Syrie, **c'est-à-dire** avec ou sans Bachar Al Assad, le porte-parole du MPA n'a pas tranché, mais il a seulement tenu à rappeler que ni la mort d'El Gueddafi ni celle de Saddam Hussein n'ont réglé le problème dans leurs pays respectifs. On peut ainsi lui renvoyer la question en disant que l'adhésion à l'OMC ne garantit pas le développement économique. (DB, 23 avril 2017).

Contexte et analyse

Le président du parti MPA, Younes Ben Amara, rappelle les problèmes d'ordre sécuritaire et financier dans certains pays arabes, qui n'ont pas été résolus avec la mort de leurs présidents. De plus, leur adhésion à l'Organisation Mondiale de Commerce, ne leur assure pas le développement économique.

Ce type d'emploi relève de la modalisation autonymique, le journaliste–locuteur intègre un autre discours dans son propre discours, il dédouble en quelque sorte son discours. C'est dans le cas de « **c'est-à-dire** » où il commente son emploi de « la question de la paix en Syrie ». Le journaliste introduit une explication stipulant qu'avec ou sans Bachar El-Assad le président du MPA n'a pas tranché et que l'adhésion à l'OMC ne porte pas trop sur l'économie du pays.

Extrait n°4

Selon Soltani, l'éventualité de confier la présidence de l'APN à une personnalité appartenant au courant islamiste, Ziari, a lié cette éventualité au résultat des négociations avec le pouvoir et l'entrée au gouvernement du MSP à travers une alliance présidentielle ou semi-présidentielle. D'après Ziari, cette question était au centre des débats entre les hauts responsables au pouvoir. (Nabila Amir, 12 avril 2017).

Contexte et analyse

Il s'agit d'une rencontre entre l'ancien Président de la République Bouteflika¹ et le président du parti politique MSP². Dans cet énoncé, nous remarquons l'absence d'un verbe introducteur, les propos soulignés n'appartiennent pas au journaliste locuteur, ils sont attribués à une autre source (Ziari), mais l'énoncé qui vient après *selon* n'est pas guillemeté. Il s'agit d'une forme modalisée appelée la modalisation autonymique. Elle permet, en effet, au journaliste de se dégager de toute responsabilité quant à la teneur des informations rapportées. Le journaliste utilise les formules attributives *selon X* ou *d'après X* pour indiquer la source et l'origine de l'énoncé rapporté et pour se positionner par rapport au dire d'autrui.

Schrepfer-André (2005) nomme ces syntagmes prépositionnels : *selon X*, *d'après X*, *pour X*. Ils indiquent la source et l'origine des informations.

Extrait n°5

Le passé révolutionnaire de Djamel Ould Abbès est contesté par d'importantes figures de la Guerre de Libération. Depuis quelques jours, de nombreux moudjahidine prennent la parole publiquement pour remettre en cause le supposé « **passé glorieux** » du secrétaire général du FLN. (Des moudjahidine l'accusent de « mentir » Ould Abbès face à son passé révolutionnaire, Mesbah Salim, *L'actualité autrement dit*, 25 avril 2017).

Contexte et analyse

Le candidat Djamel Ould Abbès, le secrétaire général du parti FLN (Front de Libération Nationale), est accusé d'avoir déclaré des mensonges sur son passé révolutionnaire.

Le journaliste reproduit le discours d'origine des moudjahidines qui ont côtoyé M Djamel Ould Abbès. Ces derniers l'accusent d'avoir menti dans la mesure où « il remet en cause le supposé « **passé glorieux** ». Le journaliste intègre et dissout dans son discours le dire de celui qui rapporte. Il s'agit du discours narrativisé.

3.4. La subjectivité et les formes hybrides

Dans le discours direct avec « que », le journaliste « *ne se contente pas de commenter des événements, de décrire la réalité de l'extérieur, il prétend restituer la perspective et les mots des acteurs* » (Maingueneau, 2002 :134) À travers les îlots textuels, le journaliste indique que le segment guillemeté n'est pas pris en charge et de ce fait n'oriente pas son interprétation.

Pour le résumé avec citations, le journaliste rapporte des passages tronqués des déclarations des représentants des partis politiques avec l'usage intensif de guillemets, afin d'assurer la neutralité et l'authenticité des propos rapportés, mais cela n'empêche que les formules introductrices ne soient objectives. Dans l'extrait ci-dessous, le journaliste utilise les verbes *dénoncer*, *accuser*, *soutenir*, *se demander* qui ne sont pas neutres.

Extrait n°6

Chafai Bouaiche **a accusé** certains cercles du pouvoir d'avoir jeté en pâture le député sur la place publique en le présentant comme un représentant budgétivore, sans grande utilité pour la société. « *Quand ces cercles vous font entrer dans l'hémicycle des gens qui pèsent*

¹ Le président Abdelaziz Bouteflika est mort le 17 septembre 2021.

² (Mouvement pour la Société et la Paix), Aboudjerra Soltani, ancien ministre d'État et du Travail rappelle l'éventualité de donner la présidence de l'Assemblée Populaire Nationale au MSP.

*plus que leurs poids en argent et des pitres, clowns sans maquillage, c'est assurément à dessein. Leur but est de présenter cette auguste assemblée comme une estrade folklorique. On essaye à tout prix de dévaloriser le rôle du député qui est et qui reste à travers le monde démocratique une sorte de sentinelle de la chose publique », a-t-il dénoncé. Et de se demander : « Pourquoi ne parle-t-on que des députés comme des gens qui dégarnissent les fonds de l'État ? » « Pourquoi ne cite-t-on jamais des enfants de walis qui représentent 80% des entrepreneurs et qui, par des accords tacites, s'attribuent les uns les autres des marchés dans les wilayas autres que celles dans lesquelles leurs paternels exercent ? C'est ainsi qu'on essaye de détourner et de dégouter notre jeunesse de l'action politique pour laisser libre champ aux oligarques et aux aventuriers », a-t-il soutenu. Et d'ajouter : « Notre jeunesse est sevrée de sa propre histoire. D'ailleurs, tout le monde a remarqué que l'immense majorité de notre jeunesse n'a découvert la stature de feu Hocine Ait Ahmed que lors de son enterrement. Notre jeunesse ne connaît pas ces grands hommes qui ont fait l'histoire de cette grande nation, c'est pourquoi nous militons à attirer le maximum de jeunes vers le combat politique pour faire avancer la démocratie dans notre pays ». (Chafai Bouaiche : « Les cadres du FFS empêchés de participer à Ghardaïa », Djamel K, *L'actualité Autrement Vue*, 10 avril 2017)*

Contexte et analyse

Il s'agit de la visite du premier secrétaire du FFS (Front des Forces socialistes Abdelmalek Bouchafa), à Ghardaïa accompagné du chef du groupe parlementaire, Chafai Bouachine, et du député d'Alger, Karim Bahloul, qui dénoncent les manœuvres du pouvoir afin d'empêcher d'avoir des listes de candidats à Ghardaïa.

Cet extrait est un résumé d'un texte dont l'original apparaît par fragments dans le fil du discours. C'est l'une des formes hybrides « **résumé avec citations** ». Le journaliste rapporte l'ensemble du dire du locuteur en restituant les mots employés par ce dernier. Comme nous pouvons le remarquer dans l'exemple ci-dessus, ce procédé se caractérise par le cumul de l'italique et des guillemets. Cette forme de discours rapporté fait appel à des séquences en discours direct introduits par les verbes : « dénoncer, se demander, soutenir et d'ajouter ».

Dans ce cas, le journaliste tend à être plus objectif tout en restituant l'ensemble d'une intervention avec un locuteur. Pour Maingueneau (2002 :13), le résumé avec citations a une visée documentaire « *il se repose sur une éthique de la parole exacte, qui amène la voix du discours citant à se faire la plus discrète possible* ».

Extrait n°7

Le Rassemblement pour l'autonomie de la Kabylie (RPK) a, dans une déclaration rendue publique hier, rappelé que « l'anniversaire du 20 Avril 1980, date historique fondamentale dans le combat pour l'amazighité et les libertés démocratiques, constitue aujourd'hui pour les peuples amazighs un moment de rassemblement autour de ces valeurs communes. En ce jour de commémoration, notre pensée va vers ces générations de militants de la cause amazighe qui ne sont plus avec nous, notamment les jeunes du Printemps noir de 2001 assassinés dans l'impunité totale jusqu'à ce jour », lit-on dans le même document. (Des marches et des activités culturelles en Kabylie, Hafidh Azzouzi, *L'actualité Autrement Vue*, 20 avril 2017)

Contexte et analyse

Il s'agit d'une marche organisée par le président du RCD (Parti du rassemblement pour la Culture et la Démocratie), Mohcine Belabbès et la question de l'officialisation de la langue amazighe-en sachant que celle-ci est devenue langue nationale (Article 04 du journal officiel du 07/03/2016), qui coïncide avec le 37^e anniversaire du printemps berbère.

L'extrait présente un discours direct introduit par « *que* », suivi d'une séquence guillemetée non transposée. Quant aux référents personnels et temporels, il y a un seul cadre de repérage déictique. Il est question ici, d'une forme mixte, autrement dit d'un mélange de marques explicites des modes direct et indirect.

Extrait n°8

Le président du RCD assure que les candidats de son parti « ***iront à la rencontre du citoyen pour lui redonner de l'espoir*** » afin de le mobiliser sur la base « ***de données objectives et avec un argumentaire crédible*** » (Commentant des résultats des législatives de 2012 publiés par le ministère de l'Intérieur Le RCD dénonce « une fraude prouvée par des documents officiels », Madjid Makedhi, *L'actualité autrement vue*, 10 avril 2017)

Contexte et analyse

Le président du RCD dénonce une fraude aux élections précédentes de 2012, qu'il prouve par des documents officiels, lors d'une conférence de presse. Dans cet extrait, deux fragments sont guillemetés « ***iront à la rencontre du citoyen pour lui redonner de l'espoir*** », « ***de données objectives et avec un argumentaire crédible*** ». Ces derniers sont introduits par le verbe *assurer* suivi de *que*. Cela permet d'attribuer les propos rapportés à l'énonciateur cité. Ce procédé s'appelle l'ilot textuel : c'est l'une des formes hybrides utilisées dans le discours journalistique.

Les deux séquences guillemetées sont intégrées dans un discours indirect : *Le président du RCD assure que ...*). Dans ce cas, le journaliste recourt au discours d'origine. Ce type de réflexivité métalinguistique (Greta : 2010-189), permet d'exprimer l'attitude du journaliste.

Extrait n° 9

En effet, en réponse aux questions d'El Watan, il a déclaré que « l'abstention est une infraction et un crime contre nous-mêmes, si on boycotte les élections. Ce n'est pas un avis qu'on exprime, mais une démission. L'abstention n'est admise que si on laisse les rues de l'Algérie désertes le jour du vote. À l'instar de la grève générale des huit jours sur l'ensemble du territoire national algérien en 1957 (à l'occasion du débat à l'ONU sur la question algérienne, NDLR). Là, la communauté internationale réagira. Ce sera une gifle et une sanction contre ceux qui ont fait de cela un vote d'argent sale ». (Moussa Touati à Batna : Une diatribe contre l'abstention, Sami Methni, *L'Actualité Autrement Vue*, 19 avril 2017).

Contexte et analyse

Le président du parti FNA (Front National Algérien) signale les conséquences de l'abstention à Tazoult, une daïra de Batna. Dans cet exemple, le fragment entre guillemets présente les caractéristiques du discours direct : le verbe introducteur *a déclaré* suivi de *que* et d'un segment guillemeté. Le cadre énonciatif est homogène d'une part puisqu'il s'agit du discours direct, et d'autre part hétérogène, car les embrayeurs du discours cité n'ont pas subi des transformations d'où réside la mixité.

4. Synthèse

Tout bien considéré, les extraits 1, 2 présentent les formes canoniques du DR. Ainsi l'extrait 1 rapporte directement les propos du locuteur interviewé en mettant ses propos entre guillemets. Par contre, dans les extraits suivants (2), le journaliste rapporte indirectement les dits en procurant, subjectivement, les propos du locuteur.

Les extraits 3,4 présentent des formes modalisées du discours rapporté (DR), les formes selon X, et apparentés. Pour les formes modalisées, le journaliste-rapporteur donne l'impression qu'il véhicule des rumeurs et des informations incertaines pour se dégager de la responsabilité.

L'extrait 5 présente un discours narrativisé. Par contre les extraits 6, 7, 8 et 9 présentent des cas de formes mixtes du discours rapporté (le résumé avec citations, le discours direct avec *que*, l'ilôt textuel). Les fragments guillemetés dans ces cas sont considérés non pris en charge par le journaliste. Cependant, à travers ces séquences guillemetées, il vise orienter l'interprétation des lecteurs.

Dans les cas échéants le journaliste utilise les verbes introducteurs suivants : *confier, dénoncer, estimer, prendre la parole, accuser, se demander, soutenir, ajouter, déclarer*. Le sémantisme de chaque verbe indiqué se distingue de l'autre. Ainsi le verbe de parole 'dire' est différent du verbe 'dénoncer' ou 'accuser'.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons essayé de mettre en exergue la subjectivité énonciative dans le discours rapporté du discours journalistique, en nous intéressant tout particulièrement à la campagne électorale des législatives de mai 2017 du quotidien *El Watan*. Nous avons tenté de repérer toute trace qui révèle de l'inscription du journaliste-rapporteur dans son énoncé. Il s'est avéré à la suite de notre étude qu'il existe plusieurs procédés qui permettent de nourrir le discours journalistique et de rapporter les propos dans son énoncé, soit les formes canoniques (DD, DI), soit les formes modalisées, ou les formes mixtes. Le discours direct est employé pour citer et restituer les paroles des candidats et des représentants des partis politiques.

La presse écrite, dans un contexte électoral, favorise une pluralité des formes du discours rapporté. La subjectivité du journaliste-locuteur réside dans le choix des propos rapportés. Souvent ces introducteurs du discours direct (DD) ne sont pas neutres et renvoient à l'implication du journaliste. Autrement dit, ils apportent, pour reprendre Maingueneau (2002 : 122), « un éclairage subjectif ». Tout comme la forme directe, la forme modalisée ne donne au discours journalistique que l'illusion d'une certaine objectivité, car, en réalité, dans le discours rapporté, la sélection et le tri des fragments cités en style direct ou indirect ou autres formes, ne sont plus anodins ou aléatoires mais au contraire bien réfléchis et intentionnels.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté », dans *L'information grammaticale*, 55, pp.38-42, disponible en ligne :

- https://www.google.com/url?esrc=s&q=&rct=j&sa=U&url=https://www.persee.fr/doc/igram_02229838_1992_num_55_1_3186&ved=2ahUKEwjfsOm2y8aLAXUb7LsIHY7kMXUQFnoECAoQAg&usg=AOvVaw1bZF10l3cAJEsFeWCqa6ms.
- BIARDZKA, Elzbieta, (2010), « Différentes facettes de la mixité des discours rapportés », dans *Linguistique du texte et de l'écrit, stylistique*, Congrès Mondial de Linguistique Française, disponible en ligne : https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000099.pdf.
- CHARAUDEAU, Patrick, (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU, Patrick, (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Belgique, De Boeck.
- CHARRON, J. Jacob, (1999), « Énonciation journalistique et subjectivité. Les marques du changement », dans *Études de communication publique*, n°14, Québec, Université Laval, disponible en ligne : https://www.google.com/url?esrc=s&q=&rct=j&sa=U&url=https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2052661%3Fdocref%3DgisOhtP2Jq1Jj19YEIp1Qw&ved=2ahUKEwj519GlycaLAXX7XvEDHQUvHCIQFnoECAYQAg&usg=AOvVaw3UG_y-Ll_wmjnB-brfTla.
- CHEURFI, Achour, (2010) *La presse algérienne (genèse, conflits et défis)*, Alger, Casbah Editions.
- DUCROT, Oswald, (1993), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, France, Armand Colin.
- KOMUR, Greta, (2017), *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1991), *L'analyse du discours, introduction aux lecteurs de l'archive*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1994), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique, (2002), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MARNETTE, S. (2004), « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine », dans *Langage*, 156, pp.51-64, disponible en ligne : https://www.google.com/url?esrc=s&q=&rct=j&sa=U&url=https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1993_num_98_1_5833&ved=2ahUKEwiot-eRysaLAXVBhP0HHXefNawQFnoECAcQAg&usg=AOvVaw2p2Y2LwIW9lOdkNfo5w0jz.
- MOIRAND, Sophie, (2007), *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MONVILLE-BURSTON, M., (1993), « Les verba dicendi dans la presse d'information », dans *Langue française*, 98, Les primitifs sémantiques, pp. 48-66, disponible en ligne : https://www.google.com/url?esrc=s&q=&rct=j&sa=U&url=https://www.persee.fr/doc/lfr_00238368_1993_num_98_1_5833&ved=2ahUKEwjl5bmycaLAXULYPEDHVNjL6AQFnoECAMQAg&usg=AOvVaw2l5yvwYS7r2P-5NNgL67jig.
- ROSIER, L., (2002), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué », dans *L'Information Grammaticale*, 94, pp. 27-32, disponible en ligne : https://www.google.com/url?esrc=s&q=&rct=j&sa=U&url=https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2002_num_94_1_2668&ved=2ahUKEwj-rNijysaLAXVsnf0HHV1xIOoQFnoECAMQAg&usg=AOvVaw03QiyvvdjSq_tJldUt5Y1.
- SCHREPFER-ANDRE, G., (2005), *La portée phrasique et textuelle des expressions introductrices de cadres énonciatifs : Les syntagmes prépositionnels en selon X*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, université Paris 3, disponible en ligne : <https://www.google.com/url?esrc=s&q=&rct=j&sa=U&url=https://www.sudoc.fr/122381114&ved=2ahUKEwiQqcX8y8aLAXWzgv0HHdIBNwQFnoECAsQAg&usg=AOvVaw1SUoWypxuNui90NZp6LSXy>.

Sitographie :

- AMIR, Nabila, (2017), *On nous a promis la présidence de l'APN en 2004*, Aboudjerra Soltani évoque sa rencontre avec Bouteflika, disponible en ligne : <https://www.djazairess.com/fr/elwatan/543127>, consulté le 10/08/2024.
- AZZOUZI, Hafid, (2018), *Des marches et des activités culturelles en Kabylie*, disponible en ligne : <https://algeria-watch.org/?p=34729>, consulté le 11/8/2024
- BENYAKOUB, Ryma Maria, & OUAHIB, Sofia, (2017), *Ces candidates qui se voilent la face*, disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/ces-candidates-qui-se-voilent-la-face-14-04-2017>.
- DB, MPA, (2017), *Il faut franchir le cap de l'adhésion à l'OMC*, disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/mpa-il-faut-franchir-le-cap-de-ladhesion-a-lomc-23-04-2017>.
- DJAMEL K, Chafai Bouaiche, (2018), *Les cadres du FFS empêchés de participer à Ghardaïa*, disponible en ligne : <https://algeria-watch.org/?p=35112>, consulté le 10/08/2024.
- MAKEDHI, Madjid, (2018), *Commentant des résultats des législatives de 2012 publiés par le ministère de l'Intérieur LE RCD dénonce « une fraude prouvée par des documents officiels »*, disponible en ligne : <https://algeria-watch.org/?p=35172>, consulté le 12/08/2024.
- MESBAH, Salim, (2017), « Des moudjahidine l'accusent de « mentir » Ould Abbès face à son passé révolutionnaire », disponible en ligne : <https://algeria-watch.org/?p=39554>, consulté 11/08/2024.
- METHNI, Sami ; TOUATI A BATNA, Moussa, (2017), *Une diatribe contre l'abstention*, disponible en ligne : <https://www.elwatan.com/archives/actualites/moussa-touati-a-batna-une-diatribe-contre-labstention-2-19-04-2017>.
- TLEMÇANI, Salima, (2017), *Les Télévisions privées pointées du doigt*, disponible en ligne : <https://algeria-watch.org/?p=35196>, consulté le 10/08/2024.